



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

EXE10

AVENANT N° 01 – en augmentation

Articles R.2194-3 et R.2194-5 du code de la commande publique 2019

Le formulaire EXE10 est un modèle d'avenant, qui peut être utilisé par le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice, dans le cadre de l'exécution d'un marché public.

A - Identification du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

CC FUMEL VALLÉE DU LOT
4 Place du Château
BP 10037
47502 FUMEL CEDEX

Ordonnateur : Didier CAMINADE, Président

B - Identification du titulaire du marché public

SULO France SAS
Direction Régionale OUEST
ZA de la Morandière
35220 SAINT-JEAN-SUR-VILAINE
SIRET 778 151 944 01120
celluleao.env@sulo.com
02 99 31 09 09

C - Objet du marché public

■ **Objet du marché public:**

Marché de fourniture de matériel de précollecte des recyclables et des ordures ménagères dans le cadre de la mise en œuvre de la Redevance Incitative – Lot 06 : Bacs roulants 770 et 1 000 L

- **Date de la notification du marché public :** 18 juillet 2022
- **Durée d'exécution du marché public :** 48 mois (1 an renouvelable 3 fois par période de 12 mois)
- **Montant initial du marché public (sur 48 mois) :**
 - Taux de la TVA : 13 400 €
 - Montant HT : 67 000 €
 - Montant TTC : 80 400 €

D - Objet de l'avenant

- Modifications introduites par le présent avenant : article R.2194-3 et R.2194-5 du code de la commande publique 2019

Au vu de la crise économique et ses conséquences, à l'origine d'importants retards dans la production et la livraison de fournitures, le service environnement de Fumel Vallée du Lot a dû revoir la répartition de ses commandes de colonnes et de bacs afin de respecter le planning de déploiement de la Redevance Incitative. En effet toutes les colonnes et bacs doivent être en place au 1^{er} janvier 2024.

Dans l'intérêt général, il est donc nécessaire de modifier la répartition des montants maximum à dépenser pour la 2^{ème} période pour le présent lot, afin que le service environnement puisse équiper dans les temps tous les points d'apports volontaires du territoire.

En revanche il est important de souligner qu'il s'agit ici d'une modification de répartition des montants pour une période **dans le respect du montant maximum sur 4 ans du marché. Ce dernier ne sera donc pas augmenté.**

L'article R.2194-5 du Code de la commande publique, précise que le marché initial peut être modifié lorsque la modification est rendue nécessaire par des circonstances qu'un acheteur diligent ne pouvait pas prévoir.

Partant de ce constat et eu égard à l'article R.2194-3 du Code de la commande publique, ces circonstances imprévisibles au moment où le marché initial a été lancé, nécessitent une modification du montant maximum à dépenser pour la 2^{ème} période du marché dans la limite de 50 % du montant de la période.

Montant initial maximum pour la 2^{ème} période : 16 750 € HT
Nouveau montant maximum pour la 2^{ème} période : 25 125 € HT
Soit un écart de + 50 %

- Incidence financière de l'avenant :

L'avenant a une incidence financière sur le montant du marché public :
(Cocher la case correspondante.)

Non Oui

Montant de l'avenant en € :

- Taux de la TVA : + 1 675 €
- Montant HT : + 8 375 €
- Montant TTC : + 10 050 €
- % d'écart introduit par l'avenant : + 50 %

Nouveau montant maximum à dépenser sur la période n°02 en € :

- Taux de la TVA : 5 025 €
- Montant HT : 25 125 €
- Montant TTC : 30 150 €

Nouveau montant du marché public en € (sur 48 mois) **IDENTIQUE** :

- Taux de la TVA : 13 400 €
- Montant HT : 67 000 €
- Montant TTC : 80 400 €

E - Signature du titulaire du marché public

Nom, prénom et qualité du signataire (*)	Lieu et date de signature	Signature
Latifa GAHBICHE, Directrice Générale	Colombes, le 19/12/23	Mercedes WARY Signature numérique de Mercedes WARY Date : 2023.12.19 16:56:14 +01'00'

(*) Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

F - Signature du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice

Pour l'Etat et ses établissements :

(Visa ou avis de l'autorité chargée du contrôle financier.)

A : Fumel , le 21 DEC. 2023

Signature

(représentant du pouvoir adjudicateur ou de l'entité adjudicatrice)

FUMEL VALLEE DU LOT
Communauté de communes
Le Président,
M. Didier CAMINADE

G - Notification de l'avenant au titulaire du marché public

■ En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçue à titre de notification copie du présent avenant »

A, le

Signature du titulaire,

■ En cas d'envoi en lettre recommandée avec accusé de réception :

(Coller dans ce cadre l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)

■ En cas de notification par voie électronique :

(Indiquer la date et l'heure d'accusé de réception de la présente notification par le titulaire du marché public ou de l'accord-cadre.)